

FIBOIS



FORMATION

MODALITES PRATIQUES

Pré requis

Etre un professionnel de la construction bois

Public concerné

Charpentiers, constructeurs bois

Formateurs

Laurent Anglésio,
Ingénieur bâtiment
Michael Gross,
technicien SIGA

Nombre de participants

8 personnes maximum afin que chacun puisse pratiquer

Coût de la formation

150 € TTC

Lieu : Maison de l'entreprise,
11 allée des Genêts,
04200 Sisteron

Date

vendredi 4 février 2011

Durée

1 journée de 8 heures

Organisme de formation

Fibois 04-05

Interprofession de la filière bois
des Alpes-de-Haute-Provence et
des Hautes-Alpes

Tél: 04.92.33.18.03

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 04 00701 04 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le coût de cette formation peut être pris en charge. Renseignez-vous auprès de votre fonds de formation.

Perméabilité à l'air des bâtiments bois : résolution de problèmes et mise en œuvre

Sisteron, le vendredi 4 février 2011

Nombre de place limité, réservation obligatoire

Objectifs

- Appréhender la prochaine réglementation thermique RT 2012
- Acquérir les principes fondamentaux de la perméabilité à l'air
- Identifier les points sensibles dans la mise en œuvre de l'étanchéité d'un bâtiment bois
- Mettre en œuvre la perméabilité à l'air d'un bâtiment sur ces points critiques

1^{ère} partie: la mise en œuvre de l'étanchéité

9h: Mise en pratique sur maquette à grande échelle

- Pose de membranes d'étanchéité,
- Traitement des points sensibles avec les matériaux adaptés,

12h30: Déjeuner

2^{ème} partie : l'étanchéité à l'air d'un bâtiment bois

Les enjeux de la perméabilité à l'air

RT 2012: quels impacts sur nos chantiers ?

Quels sont les points sensibles et comment les traiter ?

- Raccord des membranes, menuiseries, conduits de fumée, traversées des fluides
- Traitement des raccords (traversée de plancher, mur de refends, complexités de toitures)
- Matériaux spécifiques pour traiter ces problèmes

Questions

18h30: fin de la formation

Informations

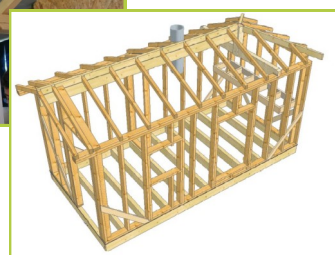
Fibois 04-05

Tél 04.92.33.18.03

Fax 04.92.62.61.81

claire.harmand@fibois04-05.com

www.fibois04-05.com



FIBOIS



FORMATION

Perméabilité à l'air des bâtiments bois : résolution de problèmes et mise en œuvre

Sisteron, le vendredi 4 février 2011

Nombre de place limité, réservation obligatoire

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVoyer AVANT LE LUNDI 24 JANVIER 2011

Entreprise :

Nom(s) et prénom(s) du/des stagiaire(s):

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Tél. :

Fax:

- Oui, je souhaite participer à la formation « Perméabilité à l'air des bâtiments bois »
- Je joins à ce bulletin d'inscription le règlement de 150€ correspondant au coût de la formation par chèque libellé à l'ordre de Fibois 04-05. Association loi 1901, non assujettie à la TVA selon article 293b du CGI.
- Je souhaite que Fibois 04-05 établisse une convention de stage

Fait à _____, le _____

Signature

Fibois 04-05, Interprofession de la filière bois des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes
Maison de l'entreprise, 11 allée des Genêts, Parc d'activités Val Durance - 04200 SISTERON
Tél 04.92.33.18.03 - fax 04.92.62.61.81 - claire.harmand@fibois04-05.com - www.fibois04-05.com

**L'INSCRIPTION SE FERA PAR ORDRE D'ARRIVÉE DES BULLETINS D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉS DU CHÈQUE.
LE NOMBRE DE STAGIAIRE EST LIMITÉ À HUIT.**

